



**5N PLUS INC.**  
États financiers consolidés  
pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019  
**(en milliers de dollars américains)**

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, qui intègrent les Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (« IFRS »). Il incombe à la direction de choisir les méthodes comptables et d'établir les jugements et les estimations comptables importants.

La direction est également responsable de toutes les autres informations incluses dans le rapport de gestion et il lui appartient de s'assurer que ces informations concordent avec l'information contenue dans les états financiers consolidés.

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquat, qui comprend les politiques et les procédures qui fournissent une assurance raisonnable à l'égard de la protection des actifs ainsi que de l'exhaustivité, le caractère fidèle et l'exactitude des états financiers consolidés.

Le Comité d'audit et de gestion des risques, composé entièrement d'administrateurs indépendants, examine la qualité et l'intégrité de l'information financière de la Société et fait ses recommandations au conseil d'administration au sujet de l'approbation des états financiers, surveille la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant au caractère adéquat des systèmes de contrôle interne appropriés, s'assure de l'indépendance, des compétences et de la nomination des auditeurs externes et examine les honoraires des services d'audit, des services liés à l'audit et des services autres que d'audit ainsi que les frais connexes. Le conseil d'administration approuve les états financiers consolidés de la Société et le rapport de gestion avant leur publication. Le Comité d'audit et de gestion des risques rencontre la direction et les auditeurs internes et externes au moins quatre fois par année pour examiner l'information financière, les obligations d'information, les questions liées à l'audit et d'autres points.

Les auditeurs externes, à savoir PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., effectuent un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et expriment leur opinion à leur égard. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Les auditeurs externes ont un accès illimité au Comité d'audit et de gestion des risques et rencontrent celui-ci régulièrement.

(signé) Arjang J. Roshan  
Arjang J. Roshan  
Président et chef de la direction

(signé) Richard Perron  
Richard Perron  
Chef de la direction financière

Montréal, Canada  
Le 23 février 2021



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de 5N Plus Inc.

---

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (IFRS).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états du résultat net consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les états du résultat global consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Question clé de l'audit

#### Évaluation des stocks

*Voir la note 2, Résumé des principales méthodes comptables, et la note 5, Stocks, des états financiers consolidés.*

La valeur comptable des stocks aux états financiers consolidés de la Société s'établissait à 67 millions de dollars au 31 décembre 2020. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La direction a posé un jugement pour estimer la valeur nette de réalisation des stocks, ce qui a impliqué l'utilisation d'hypothèses importantes, y compris la prise en compte des prix de produits similaires sur le marché au moment où les estimations sont faites et des prix de vente futurs prévus.

Nous avons considéré qu'il s'agissait d'une question clé de l'audit en raison de l'importance du solde des stocks, des divers types d'éléments de stocks et du jugement posé par la direction dans la détermination de la valeur nette de réalisation des stocks, ce qui a nécessité un effort d'audit accru dans la mise en œuvre des procédures d'audit.

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a estimé la valeur nette de réalisation des stocks, notamment :
  - Tester les données utilisées par la direction pour déterminer la valeur nette de réalisation.
  - Évaluer si la méthode d'estimation de la valeur nette de réalisation est appropriée.
  - Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées par la direction pour calculer la valeur nette de réalisation des stocks, en les comparant à ce qui suit :
    - Prix de produits similaires sur le marché au moment où les estimations sont faites;
    - Prix de vente futurs prévus.
  - Pour un échantillon d'éléments de stocks, comparer les estimations des prix de stocks de l'exercice précédent par rapport aux prix de vente réels au cours de l'exercice.



---

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

---

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



---

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Marc-Stéphane Pennee.

**/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>**

Montréal (Québec)  
Le 23 février 2021

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123642

	Notes	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		39 950	20 065
Créances	4	30 110	28 477
Stocks	5	67 139	83 367
Impôt sur le résultat à recevoir	15	5 440	5 433
Autres actifs courants	16	8 256	7 371
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>150 895</b>	<b>144 713</b>
Immobilisations corporelles	6, 26	53 191	58 590
Actifs au titre de droits d'utilisation	7, 26	5 047	6 050
Immobilisations incorporelles	8, 26	9 668	10 990
Actifs d'impôt différé	15	6 789	8 425
Autres actifs	9	1 088	1 174
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>75 783</b>	<b>85 229</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>226 678</b>	<b>229 942</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Dettes fournisseurs et charges à payer	10	31 671	32 066
Impôt sur le résultat à payer	15	3 328	3 374
Partie courante de la dette à long terme	11	109	107
Partie courante des obligations locatives	7	1 442	1 469
<b>Total du passif courant</b>		<b>36 550</b>	<b>37 016</b>
Dettes à long terme	11	50 000	55 000
Passifs d'impôt différé	15	-	269
Obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	17 202	15 398
Passifs financiers dérivés	16	439	-
Obligations locatives	7	3 916	4 767
Autres passifs	14	195	195
<b>Total du passif non courant</b>		<b>71 752</b>	<b>75 629</b>
<b>Total du passif</b>		<b>108 302</b>	<b>112 645</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>118 376</b>	<b>117 297</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>226 678</b>	<b>229 942</b>

Engagements et éventualités (note 22)

Événement postérieur à la date de clôture (note 27)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**5N PLUS INC.****ÉTATS DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉS**

Exercices clos les 31 décembre

**(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)**

	Notes	2020	2019
		\$	\$
<b>Produits</b>		<b>177 192</b>	195 971
Coût des ventes	26	140 806	161 213
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	26	19 874	21 179
Autres charges (produits), montant net	26	3 015	5 351
		<b>163 695</b>	187 743
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>13 497</b>	8 228
<b>Charges financières</b>			
Intérêt sur la dette à long terme		2 666	2 914
Intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	7, 12	824	1 165
Pertes de change et au titre de dérivés		2 798	316
		<b>6 288</b>	4 395
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>7 209</b>	3 833
Charge (recouvrement) d'impôt			
Exigible	15	3 385	2 187
Différé	15	1 638	(139)
		<b>5 023</b>	2 048
<b>Résultat net</b>		<b>2 186</b>	1 785
<b>Attribuable :</b>			
Aux actionnaires de 5N Plus inc.		2 186	1 785
		<b>2 186</b>	1 785
<b>Résultat par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.</b>	20	<b>0,03</b>	0,02
<b>Résultat de base par action</b>	20	<b>0,03</b>	0,02
<b>Résultat dilué par action</b>	20	<b>0,03</b>	0,02

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Notes	2020	2019
		\$	\$
<b>Résultat net</b>		<b>2 186</b>	1 785
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net ultérieurement</b>			
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie			
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	16	-	723
Reclassement en résultat net		-	(693)
Annulation de la désignation de couvertures de flux de trésorerie	12	-	145
Impôt sur le résultat		-	(21)
		-	154
Écart de change		<b>1 621</b>	(293)
		<b>1 621</b>	(139)
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net ultérieurement</b>			
Réévaluation de l'obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	<b>(858)</b>	(1 369)
Impôt sur le résultat		<b>271</b>	432
		<b>(587)</b>	(937)
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
		<b>1 034</b>	(1 076)
<b>Résultat global</b>			
		<b>3 220</b>	709
Attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.			
		<b>3 220</b>	709

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**5N PLUS INC.**
**ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

Exercices clos les 31 décembre

**(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)**

	Attribuables aux actionnaires de la Société						
	Nombre d'actions	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Total des capitaux propres
<b>2020</b>							
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Soldes au début de l'exercice</b>	<b>83 401 558</b>	<b>5 961</b>	<b>342 737</b>	<b>(6 750)</b>	<b>(224 651)</b>	<b>117 297</b>	<b>117 297</b>
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	2 186	2 186	2 186
Autres éléments du résultat global	-	-	-	1 034	-	1 034	1 034
Résultat global	-	-	-	1 034	2 186	3 220	3 220
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 19)	(1 750 428)	(126)	-	-	(2 080)	(2 206)	(2 206)
Rémunération à base d'actions (note 21)	-	-	65	-	-	65	65
<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	<b>81 651 130</b>	<b>5 835</b>	<b>342 802</b>	<b>(5 716)</b>	<b>(224 545)</b>	<b>118 376</b>	<b>118 376</b>
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>2019</b>							
<b>Soldes au début de l'exercice</b>	<b>84 609 791</b>	<b>343 480</b>	<b>4 444</b>	<b>(5 674)</b>	<b>(222 547)</b>	<b>119 703</b>	<b>119 703</b>
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	1 785	1 785	1 785
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(1 076)	-	(1 076)	(1 076)
Résultat global	-	-	-	(1 076)	1 785	709	709
Réduction du capital-actions (note 19)	-	(338 478)	338 478	-	-	-	-
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 19)	(1 696 733)	(101)	-	-	(3 889)	(3 990)	(3 990)
Exercice d'options sur actions (note 21)	488 500	1 060	(337)	-	-	723	723
Rémunération à base d'actions (note 21)	-	-	152	-	-	152	152
<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	<b>83 401 558</b>	<b>5 961</b>	<b>342 737</b>	<b>(6 750)</b>	<b>(224 651)</b>	<b>117 297</b>	<b>117 297</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Notes	2020	2019
		\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>			
Résultat net		2 186	1 785
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	6	8 805	8 649
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	7	1 451	1 470
Amortissement des immobilisations incorporelles	8	1 469	1 020
Amortissement des autres actifs		177	173
Dépréciation des stocks	5	2 411	-
Dépréciation des actifs non courants	26	4 934	-
Augmentation de la correction de valeur pour pertes	4, 24	26	23
Charge au titre de la rémunération à base d'actions	21	2 825	1 334
Impôt sur le résultat différé	15	1 638	(139)
Intérêts théoriques	7, 12	246	792
Obligation au titre du régime d'avantages du personnel	13	(443)	(313)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		(64)	(32)
(Profit) perte latent(e) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture		(585)	1 249
Perte (profit) de change latent(e) sur des actifs et des passifs		754	(457)
Perte de change réalisée sur des actifs et des passifs		-	25
Perte liée à l'annulation de la désignation de couvertures de flux de trésorerie	12	-	145
<b>Fonds provenant de l'exploitation avant ce qui suit :</b>		<b>25 830</b>	<b>15 724</b>
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	18	10 975	(13 043)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>36 805</b>	<b>2 681</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Ajouts d'immobilisations corporelles	6, 18	(8 421)	(9 447)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	8	(133)	(815)
Produits de la sortie d'immobilisations corporelles	6	93	80
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(8 461)</b>	<b>(10 182)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme		(10 000)	(75)
Produits tirés de l'émission de dette à long terme	11	5 000	25 000
Remboursement de débentures convertibles	12	-	(19 259)
Actions ordinaires rachetées	19	(2 206)	(3 990)
Émission d'actions ordinaires	19	-	723
Portions des paiements de loyers se rapportant au principal		(1 598)	(1 605)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(8 804)</b>	<b>794</b>
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>		<b>345</b>	<b>48</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>19 885</b>	<b>(6 659)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		20 065	26 724
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>39 950</b>	<b>20 065</b>
<b>Informations supplémentaires<sup>1</sup></b>			
Impôt sur le résultat payé		3 103	6 554
Intérêts payés		2 908	2 392

<sup>1)</sup> Les montants payés au titre de l'impôt sur le résultat et des intérêts ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## 1. Nature des activités

5N Plus inc. (« 5N Plus » ou la « Société ») est une société internationale établie au Canada. Chef de file de la production de matériaux technologiques et de produits chimiques spécialisés à l'échelle mondiale, 5N Plus mise sur ses capacités intégrées de recyclage et de raffinage pour assurer la pérennité de son modèle d'affaires. Son siège social est situé au 4385, rue Garand, Montréal (Québec) H4R 2B4. La Société gère des centres de recherche et développement, de production et de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. À partir de diverses technologies brevetées et éprouvées, 5N Plus fabrique des produits que ses clients utilisent comme précurseurs dans le cadre de plusieurs applications électroniques, optoélectroniques, pharmaceutiques et industrielles avancées ainsi que d'applications liées à la santé et à l'énergie renouvelable. Un grand nombre des produits fabriqués par 5N Plus sont essentiels pour assurer la fonctionnalité et la performance des produits et systèmes fabriqués par ses clients, dont bon nombre sont des chefs de file dans leur secteur d'activité. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »). Dans les présents états financiers consolidés, la « Société » s'entend de 5N Plus et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 23 février 2021, la publication des présents états financiers consolidés.

Depuis janvier 2020, la propagation graduelle d'une nouvelle souche de coronavirus, la COVID-19, qui a poussé l'Organisation mondiale de la santé à décréter une pandémie mondiale, a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures ont fortement perturbé les activités des entreprises partout dans le monde, provoquant un ralentissement économique. Bien que la Société ait été en mesure de diminuer les effets à court terme de la crise, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de la pandémie mondiale ni les conséquences à long terme qu'elle pourrait avoir sur les résultats financiers, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. La pandémie de COVID-19 doit être considérée comme un nouveau facteur de risque.

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

### Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (« IFRS »). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés, qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés, sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

**Filiales**

Les filiales sont toutes des entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle elles ne sont plus contrôlées par la Société.

Le tableau qui suit présente les principales filiales qui ont une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

	Pays où la société a été constituée	Participation (%)	
		2020	2019
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Belgium SA	Belgique	100 %	100 %
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc.	États-Unis	100 %	100 %

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de toutes ces filiales.

Les transactions et soldes intragroupe, notamment les produits et charges liés à des transactions effectuées entre différentes sociétés du groupe, sont éliminés. Les profits et pertes découlant de transactions intragroupe qui sont comptabilisés dans les actifs sont aussi éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

**Conversion des devises****a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

**b) Transactions et soldes**

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires et les éléments des produits et des charges libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date des transactions respectives. Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les profits et pertes de change sont présentés dans le poste « profits (pertes) de change et au titre de dérivés » à l'état du résultat net consolidé.

**c) Établissements à l'étranger**

Les actifs et passifs de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change découlant de cette conversion sont inclus dans le poste « Écart de change » dans les autres éléments du résultat global. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens de la période.

**Information sectorielle**

La Société exerce ses activités dans deux secteurs principaux : les Matériaux électroniques et les Matériaux écologiques. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources.

Le secteur Matériaux électroniques fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs de la sécurité, de l'aérospatiale, de la détection, de l'imagerie, de l'énergie renouvelable ainsi que dans divers matériaux techniques.

Le secteur Matériaux écologiques fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans un certain nombre d'applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé, des additifs alimentaires pour animaux, des matériaux de catalyse et d'extraction ainsi que dans divers matériaux industriels.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ».

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. L'information financière relative au recyclage et à la négociation de matières complexes est répartie entre les deux principaux secteurs. Toutes les transactions entre le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques ont été éliminées à la consolidation.

**Comptabilisation des produits**

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services et sont évalués aux montants stipulés dans les contrats conclus avec les clients.

La vente de produits manufacturés est comptabilisée lorsque les produits sont livrés au client, ce qui correspond également au moment où le contrôle des produits est transféré, et lorsqu'il n'existe plus aucune obligation non remplie susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison a lieu lorsque les produits ont été expédiés à l'emplacement convenu, que le risque de perte a été transféré au client et que les produits ont été acceptés par le client conformément au contrat de vente. Les produits tirés des activités d'affinage en sous-traitance (ou « à façon ») sont comptabilisés une fois que les services ont été rendus, à un moment précis.

Les créances sont comptabilisées une fois que les produits ont été livrés ou que les services ont été rendus, car c'est à ce moment précis que la contrepartie est inconditionnelle, seul l'écoulement du temps permettant de déterminer que le paiement est exigible. La Société ne s'attend pas à conclure des contrats pour lesquels la période entre la fourniture des produits ou services promis à un client et le paiement par le client excède un an. Par conséquent, la Société ne procède à aucun ajustement des prix de transaction pour refléter la valeur temps de l'argent. Les paiements reçus ou les avances exigibles aux termes d'accords contractuels sont comptabilisés dans les produits différés jusqu'au moment où toutes les conditions de comptabilisation des produits énoncées précédemment sont respectées.

**Subventions publiques**

Les subventions publiques sont comptabilisées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à toutes les conditions qui y sont attachées. Les subventions qui compensent une dépense spécifique engagée par la Société sont comptabilisées en réduction des charges connexes à l'état du résultat net consolidé.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises ultérieures, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont comme suit :

	Période
Terrains	Non amortis
Bâtiments	25 ans
Matériel de production	Jusqu'à 15 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel roulant	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location

Les coûts des révisions majeures et des remplacements sont incorporés au coût de l'actif à l'état de la situation financière consolidé à titre de composante distincte, et la pièce remplacée ou la révision précédente est décomptabilisée. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

**Contrats de location**

La Société rend compte de ses contrats de location en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation correspondante à la date à laquelle le bien loué est à la disposition de la Société. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement en fonction de la valeur actualisée.

**Actifs au titre de droits d'utilisation**

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui se compose de ce qui suit :

- le montant correspondant à l'évaluation initiale de l'obligation locative;
- les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux; et
- les coûts de remise en état estimés.

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur une base linéaire sur la durée d'utilité du bien, ou sur la durée du contrat de location si elle est plus courte.

**Obligations locatives**

Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par le preneur.

La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé. Il s'agit du taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, selon des modalités similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire.

Chaque paiement de loyer est réparti entre l'obligation locative et la charge financière. La charge financière est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la durée du contrat de location de manière à ce que soit appliqué au solde de l'obligation locative un taux d'intérêt constant pour chaque période.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de biens de faible valeur sont comptabilisés en charges à l'état du résultat net consolidé selon la méthode linéaire. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent de l'équipement informatique et des petits meubles de bureau.

Des options de prolongation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location d'immobilisations corporelles de la Société. Ces modalités sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle aux fins de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation détenues ne peuvent être exercées que par la Société et ne peuvent pas l'être par les bailleurs respectifs.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité suivante en années :

	Période
Technologie	5 ans
Logiciels	5 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans

**Dépréciation des actifs non financiers**

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout moment dans l'année lorsqu'il existe un indice de dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée du coût de sortie. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de

trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs, auquel cas l'UGT à laquelle l'actif appartient est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la possibilité que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement puissent faire l'objet d'une reprise. Une perte de valeur est reprise s'il existe des indices que la perte a diminué ou n'existe plus en raison de modifications apportées aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée à la suite d'une reprise de perte de valeur, ne doit cependant pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

### **Instruments financiers**

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### **Évaluation**

Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier. Les coûts de transaction des actifs financiers ou des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à l'état du résultat net consolidé.

Les actifs financiers comprenant des dérivés incorporés sont considérés dans leur intégralité pour établir si leurs flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures dépend du classement de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes en se basant sur la raison pour laquelle ils ont été acquis et sur leurs caractéristiques.

### **Actifs financiers**

#### **Titres de créance**

Lors des évaluations ultérieures, la Société classe ses titres de créances selon deux catégories d'évaluation, soit :

- Coût amorti : Les actifs détenus aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels, lorsque ces derniers représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts, sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts tirés de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation est directement comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres profits et pertes, avec les profits et pertes de change. Les pertes de valeur sont présentées dans un poste distinct à l'état du résultat net consolidé.
- Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Les actifs ne respectant pas les critères de comptabilisation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) sont évalués à la JVRN. Un profit ou une perte sur un titre de créance qui est ultérieurement évalué à la JVRN est comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres profits et pertes, dans la période au cours de laquelle il survient.

**Passifs financiers**

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des passifs financiers qui sont évalués à la JVRN. Ces passifs, y compris les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instruments financiers
Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres actifs courants Actifs financiers dérivés Passifs financiers dérivés
Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti	Trésorerie et équivalents de trésorerie Créances Dettes fournisseurs et charges à payer Dette à long terme

**Dépréciation**

À chaque date de clôture, la Société évalue de manière prospective les pertes de crédit attendues découlant de ses titres de créance comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée nécessite de déterminer s'il y a eu une importante augmentation du risque de crédit.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée comme l'autorise la norme IFRS 9, laquelle exige que les pertes attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances (note 24). La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

**Instruments financiers dérivés et activités de couverture**

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

La Société appliquera la comptabilité de couverture de flux de trésorerie à certains contrats de change à terme conclus pour couvrir des opérations prévues. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie des profits ou des pertes sur l'élément de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat net consolidé à titre d'ajustements de reclassement lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, la Société n'a désigné aucun instrument financier dérivé comme instrument de couverture.

**Passifs financiers dérivés incorporés**

Les dérivés incorporés sont comptabilisés à la juste valeur séparément du contrat hôte lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement ni étroitement liés à ceux du contrat hôte. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières à l'état du résultat net consolidé. Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, la Société n'a comptabilisé aucun dérivé incorporé.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse.

## Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à prix fixe à long terme. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées, et le coût moyen des matières premières est comptabilisé séparément pendant toute la durée des contrats.

## Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice, comprenant la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, sauf si elle est liée à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas la charge d'impôt est aussi comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

### a) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le bénéfice imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

### b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale) ne donne lieu à aucun impôt différé. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle les actifs d'impôt différé correspondants seront réalisés ou les passifs d'impôt différé correspondants seront réglés.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Un impôt différé est présenté pour rendre compte de l'incidence des différences temporaires liées à des participations dans des filiales, sauf dans le cas des passifs d'impôt différé lorsque la Société est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

### **Provisions**

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration se composent principalement des indemnités de fin de contrat de travail. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est comptabilisée même si la probabilité qu'une sortie de ressources à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues nécessaires au règlement de l'obligation, au moyen d'un taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Des provisions pour restructuration, composées d'indemnités de départ et d'autres coûts liés à la fermeture de sites, sont comptabilisées lorsqu'un plan de restructuration établi et détaillé précise l'activité ou la partie de l'activité concernée, la localisation et le nombre de membres du personnel visés, une estimation détaillée des coûts liés à la restructuration et un calendrier approprié qui a été communiqué aux personnes visées.

### **Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche sont inscrits dans les autres charges à l'état du résultat net consolidé pour la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement qui sont des frais directement attribuables, internes ou externes, sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, sauf si la Société peut démontrer tout ce qui suit (auquel cas, ils sont comptabilisés dans les frais de développement compris dans les immobilisations incorporelles) :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle; et
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

**Avantages futurs du personnel**

La Société cotise à un régime de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- Le coût au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite obtenus par les membres du personnel est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé;
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur; et
- Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

**Paiements fondés sur des actions**

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus, le taux de renonciation attendu et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de clôture jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur de la charge de rémunération est calculée en multipliant le nombre d'unités dont les droits seront vraisemblablement acquis par la juste valeur d'une unité à la date d'attribution selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Jusqu'à ce que le passif soit réglé, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date du règlement, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

**Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice qui est attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action ne reflète les hypothèses de conversion, d'exercice ou d'émission éventuelles de titres que si ces hypothèses ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions.

**Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables**

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

***Incertitude relative aux estimations***

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

***Dépréciation des actifs non financiers***

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles et le matériel connexe qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année, ce qui fait également largement appel au jugement. Pour déterminer la valeur recouvrable (juste valeur diminuée des coûts de sortie), la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources de marché, notamment des informations publiques sur les prix des métaux au 31 décembre 2020. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des immobilisations incorporelles et corporelles de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs.

Par leur nature, les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés comme prévu présentent un degré élevé d'incertitude de mesure, puisque leur valeur dépend de l'évolution future du marché et de la capacité de la Société à commercialiser et à fabriquer de nouveaux produits afin de réaliser les bénéfices prévus. Par exemple, de nouveaux procédés de fabrication pourraient ne pas être mis en œuvre à une échelle industrielle dans les délais prévus et les nouveaux produits pourraient ne pas avoir le succès escompté sur le marché. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs à un moment donné : a) une croissance importante prévue de la demande sur le marché pour différents métaux; b) les prix de vente qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux; et c) le taux d'actualisation associé aux nouveaux procédés et aux nouveaux produits (compte tenu de la prime sur le coût moyen pondéré du capital de la Société associée aux incertitudes additionnelles).

***Stocks***

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

**Impôt sur le résultat**

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable (note 15).

**3. Adoption de nouvelles normes comptables et changements futurs de méthodes comptables****Adoption de nouvelles normes comptables****IFRS 3 – Regroupement d'entreprises**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Société a adopté la version modifiée de la norme comptable IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*, qui vise à clarifier la définition d'une entreprise, afin d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Les modifications doivent être appliquées aux transactions pour lesquelles la date d'acquisition se situe à l'ouverture ou après l'ouverture du premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'adoption anticipée étant autorisée. L'incidence, le cas échéant, qu'auront ces modifications dépendra des faits et des circonstances de tout regroupement d'entreprises futur. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, aucun nouveau regroupement d'entreprises n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés de la Société.

**Changements futurs de méthodes comptables**

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

**IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2**

En août 2020, l'IASB a publié le document *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications de la phase 2 portent sur les questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière après la réforme d'un taux d'intérêt de référence, y compris son remplacement par un taux d'intérêt de référence alternatif. Ces modifications complètent celles publiées en 2019 et concernent plus particulièrement les questions qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière au moment de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence des changements de flux de trésorerie contractuels découlant du remplacement d'un taux d'intérêt de référence par un taux de référence alternatif. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société a conclu que l'application des modifications de la phase 2 n'aura aucune incidence importante.

#### 4. Créances

	2020	2019
	\$	\$
Créances clients, montant brut	23 374	24 837
Correction de valeur pour pertes (note 24)	(146)	(120)
Créances clients	23 228	24 717
Taxes de vente à recouvrer	2 377	3 261
Autres créances	4 505	499
<b>Total des créances</b>	<b>30 110</b>	<b>28 477</b>

Toutes les créances de la Société sont à court terme. La valeur comptable nette des créances correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que le calcul de la correction de valeur pour pertes sont présentés à la note 24.

La plupart des créances sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

#### 5. Stocks

	2020	2019
	\$	\$
Matières premières	21 272	27 228
Produits finis	45 867	56 139
<b>Total des stocks</b>	<b>67 139</b>	<b>83 367</b>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, un montant total de 74 352 \$ au titre des stocks a été passé en charges dans le coût des ventes (85 922 \$ pour 2019). En 2020, cela comprend un montant de 2 411 \$ au titre de la dépréciation des stocks (2 167 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 244 \$ pour le secteur Matériaux électroniques).

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, aucune dépréciation antérieurement comptabilisée n'a été reprise et portée en réduction des charges dans le coût des ventes au moment où les stocks connexes ont été vendus.

La majorité des stocks sont donnés en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

## 6. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Mobilier, matériel de bureau et matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	17 341	35 505	2 764	1 687	57 297
Ajouts	535	8 765	690	-	9 990
Sorties	(32)	(9)	(7)	-	(48)
Amortissement	(1 055)	(6 585)	(649)	(360)	(8 649)
Incidence des variations du taux de change et autres	891	(890)	(1)	-	-
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	17 680	36 786	2 797	1 327	58 590
Ajouts	394	7 069	602	119	8 184
Sorties	-	(29)	-	-	(29)
Amortissement	(1 032)	(6 652)	(884)	(237)	(8 805)
Dépréciation (note 26)	(989)	(3 936)	(9)	-	(4 934)
Incidence des variations du taux de change et autres	150	23	12	-	185
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>16 203</b>	<b>33 261</b>	<b>2 518</b>	<b>1 209</b>	<b>53 191</b>
Au 31 décembre 2019					
Coût	23 907	66 934	3 693	3 334	97 868
Cumul des amortissements	(6 227)	(30 148)	(896)	(2 007)	(39 278)
Valeur comptable nette	17 680	36 786	2 797	1 327	58 590
Au 31 décembre 2020					
Coût	23 591	67 813	4 088	3 453	98 945
Cumul des amortissements	(7 388)	(34 552)	(1 570)	(2 244)	(45 754)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>16 203</b>	<b>33 261</b>	<b>2 518</b>	<b>1 209</b>	<b>53 191</b>

Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 7 017 \$ (3 316 \$ en 2019) (principalement du matériel de production).

La plupart des immobilisations corporelles sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 11).

## 7. Contrats de location

### Actifs au titre de droits d'utilisation

	Bâtiments	Matériel de production	Matériel de bureau et matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	6 342	454	356	7 152
Ajouts	-	187	185	372
Modifications apportées à des contrats de location	-	(4)	-	(4)
Amortissement	(1 103)	(169)	(198)	(1 470)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	5 239	468	343	6 050
Ajouts	209	43	196	448
Amortissement	(1 092)	(155)	(204)	(1 451)
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>4 356</b>	<b>356</b>	<b>335</b>	<b>5 047</b>
Au 31 décembre 2019				
Coût	6 342	637	541	7 520
Cumul des amortissements	(1 103)	(169)	(198)	(1 470)
Valeur comptable nette	5 239	468	343	6 050
Au 31 décembre 2020				
Coût	6 324	632	635	7 591
Cumul des amortissements	(1 968)	(276)	(300)	(2 544)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>4 356</b>	<b>356</b>	<b>335</b>	<b>5 047</b>

### Obligations locatives

	2020	2019
	\$	\$
Partie courante	1 442	1 469
Partie non courante	3 916	4 767
<b>Total des obligations locatives</b>	<b>5 358</b>	<b>6 236</b>

Montants comptabilisés à l'état du résultat net consolidé :

	2020	2019
	\$	\$
Intérêts sur les obligations locatives <sup>1</sup>	246	296
Charges relatives à des contrats de location à court terme <sup>2</sup>	188	114
Charges relatives à des contrats de location de biens de faible valeur, à l'exclusion des contrats de location de biens de faible valeur à court terme <sup>2</sup>	273	258

<sup>1)</sup> Inclus dans les charges financières.

<sup>2)</sup> Inclues dans le coût des ventes et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration.

## 8. Immobilisations incorporelles

	Technologie	Logiciels et frais de développement	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	1 970	9 229	11 199
Ajouts	-	815	815
Sorties et autres	-	(4)	(4)
Amortissement	(219)	(801)	(1 020)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	1 751	9 239	10 990
Ajouts	-	133	133
Sorties et autres	-	14	14
Amortissement	(219)	(1 250)	(1 469)
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2020</b>	<b>1 532</b>	<b>8 136</b>	<b>9 668</b>
Au 31 décembre 2019			
Coût	2 189	12 894	15 083
Cumul des amortissements	(438)	(3 655)	(4 093)
Valeur comptable nette	1 751	9 239	10 990
Au 31 décembre 2020			
Coût	2 189	13 153	15 342
Cumul des amortissements	(657)	(5 017)	(5 674)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 532</b>	<b>8 136</b>	<b>9 668</b>

Les frais de développement, qui comprennent des coûts inscrits à l'actif de 10 625 \$ (10 625 \$ en 2019), ont trait essentiellement aux immobilisations incorporelles générées en interne.

## 9. Autres actifs

	2020	2019
	\$	\$
Coûts différés	298	475
Autre	790	699
<b>Total des autres actifs</b>	<b>1 088</b>	<b>1 174</b>

## 10. Dettes fournisseurs et charges à payer

	2020	2019
	\$	\$
Dettes fournisseurs <sup>1</sup>	11 926	17 786
Charges à payer <sup>2</sup>	19 745	14 280
<b>Total des dettes fournisseurs et charges à payer</b>	<b>31 671</b>	<b>32 066</b>

<sup>1</sup> En 2019, la Société a reclassé un montant de 6 320 \$ des autres passifs aux dettes fournisseurs à la suite de la conclusion d'une nouvelle entente avec un client.

<sup>2</sup> Comprennent un montant de 1 349 \$ comptabilisé conformément à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au cours du troisième trimestre de 2020 pour lequel aucun décaissement n'a été effectué jusqu'à maintenant (note 26).

## 11. Dette bancaire et dette à long terme

## a) Dette bancaire

La Société a négocié une ligne de crédit en renminbis (« RMB ») auprès d'une institution financière en Chine. Cette ligne de crédit est garantie par certains actifs de la Société en Chine. La ligne de crédit porte intérêt au taux de base du RMB majoré de 2 %.

	2020		2019	
	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation
	RMB	\$ US	RMB	\$ US
Crédit disponible	10 000	1 533	10 000	1 431
Montant emprunté	-	-	-	-

## b) Dette à long terme

	2020	2019
	\$	\$
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 79 000 \$ auprès d'un syndicat bancaire, échéant en avril 2022 <sup>1</sup>	25 000	30 000
Prêt subordonné à terme non garanti, échéant en mars 2024 <sup>2</sup>	25 000	25 000
Emprunt à terme ne portant pas intérêt, remboursable sous certaines conditions, échéant en 2023. Si l'emprunt n'est pas remboursé en totalité d'ici la fin de 2023, le solde sera radié <sup>3</sup> .	109	107
	50 109	55 107
Moins la partie courante de la dette à long terme	109	107
	50 000	55 000

<sup>1)</sup> En avril 2018, la Société a conclu une facilité de crédit multidevise renouvelable garantie de premier rang de 79 000 \$ échéant en avril 2022. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 30 000 \$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong (à hauteur de 4 000 \$) peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette nette de premier rang/BAIIA consolidé de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

En février 2020, la Société a conclu, avec une grande institution financière canadienne, un swap de taux d'intérêt en vue de réduire l'exposition de ses charges financières aux fluctuations du taux LIBOR pour une tranche de sa facilité de crédit (note 16).

<sup>2)</sup> En février 2019, un prêt subordonné à terme non garanti d'une durée de cinq ans a été consenti à la Société par Investissement Québec. Le prêt a été déboursé en deux tranches, soit 5 000 \$ le 6 février 2019 et 20 000 \$ le 22 mars 2019. Les deux tranches du prêt à terme portent intérêt à un taux correspondant au taux de swap sur cinq ans libellé en dollars américains, majoré d'une marge de 4,19 %, soit respectivement 6,82 % et 6,64 %. En vertu des modalités du prêt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

<sup>3)</sup> Cet emprunt à terme est classé comme dette à court terme puisque ces montants peuvent devenir payables sur demande.

## 12. Débentures convertibles

En juin 2014, la Société a émis pour 60 000 \$ CA (55 266 \$ US) de débentures subordonnées convertibles et non garanties et une option de surallocation additionnelle de 6 000 \$ CA (5 580 \$ US), pour un total de 66 000 \$ CA (60 846 \$ US). Les débentures subordonnées convertibles et non garanties portaient intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre, à compter du 31 décembre 2014. Les débentures étaient convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 6,75 \$ CA l'action, correspondant à un taux de conversion de 148,1 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ CA de débentures convertibles. Les débentures convertibles sont venues à échéance le 30 juin 2019 et auraient pu être remboursées par la Société, dans certaines circonstances, après le 30 juin 2017.

L'option de conversion des débentures a été comptabilisée à titre de passif dérivé. Conformément aux IFRS, une obligation d'émettre des actions à un prix qui n'est pas établi dans la monnaie fonctionnelle de la Société doit être classée comme un passif dérivé et évaluée à sa juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les variations de la juste valeur de l'option de conversion des débentures à l'état du résultat net consolidé.

La juste valeur de l'option de conversion des débentures, soit l'option de conversion des débentures du porteur assujettie aux options de remboursement anticipé de la Société, a été estimée à l'aide d'une méthode pour l'établissement des prix des obligations convertibles au moyen d'une approche fondée sur les équations aux dérivées partielles, ou modèle du treillis binominal, en tenant compte des hypothèses suivantes : volatilité moyenne prévue de 40 %; dividende par action prévu de néant; écart de taux propre à la Société et durée de vie prévue de cinq ans. Par conséquent, la juste valeur initiale du passif représentant l'option de conversion des débentures pour les deux tranches de l'émission des débentures a été estimée à 10 484 \$ CA (9 666 \$ US). Les hypothèses ont été passées en revue au moment de l'évaluation au 31 décembre 2018 et sont demeurées en grande partie identiques. Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir la débenture libellée en dollars canadiens convertible en dollars américains.

Au cours de l'exercice 2018, la Société a procédé au rachat d'une partie de ses débentures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2019 pour un montant en principal total de 40 000 \$ CA. Le même jour, la Société a emprunté 30 000 \$ aux termes de sa facilité de crédit renouvelable de premier rang pour rembourser une partie des débentures selon des conditions avantageuses, réduisant ainsi le coût actuel de la dette brute.

### Rachat du 28 mars 2019

La Société a procédé au rachat de la totalité de ses débentures subordonnées convertibles et non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2019 en circulation pour un montant en principal total de 26 000 \$ CA. Le 22 mars 2019, la Société a prélevé la deuxième tranche de 20 000 \$ de son nouveau prêt à terme pour rembourser les débentures en circulation. Au 31 décembre 2019, il ne restait aucune débenture convertible en circulation.

De ce fait, la Société a annulé la désignation de la tranche restante d'une valeur nominale de 26 000 \$ CA du swap de devises connexe et a reclassé la perte nette de 145 \$, représentant les variations nettes cumulées des couvertures de flux de trésorerie, des autres éléments du résultat global pour la porter dans la perte réalisée liée à l'annulation de la désignation dans l'état du résultat net consolidé.

Après le rachat des débentures convertibles d'un montant en principal de 26 000 \$ CA, des intérêts théoriques anticipés de 267 \$ ont été comptabilisés en charges en 2019.

### 13. Obligation au titre du régime d'avantages du personnel

La Société a établi un régime de retraite à prestations définies en Allemagne, fondé sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service. Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise d'Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

	2020	2019
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	17 202	15 398

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
<b>Début de l'exercice</b>	15 398	14 619
Coût des services rendus au cours de l'exercice	80	86
Coût financier	183	265
Incidence des variations du taux de change	1 389	(277)
Prestations versées	(706)	(664)
Écarts actuariels	858	1 369
<b>Fin de l'exercice</b>	17 202	15 398

Les principales hypothèses actuarielles aux 31 décembre se présentent comme suit :

	2020	2019
Taux d'actualisation	0,9 %	1,2 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %
Taux de croissance des retraites	1,8 %	1,8 %

Les hypothèses relatives à la mortalité reposent sur les tables de mortalité intitulées « Richttafeln 2018 G » du professeur Klaus Heubeck, qui sont utilisées comme données biométriques de base selon l'âge anticipé de la retraite conformément à la loi *RV-Altersgrenzenanpassungsgesetz* datée du 20 avril 2007.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

	Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies		
	Variation de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50 %	(6,50) %	7,26 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,46 %	0,45 %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	6,40 %	(5,85) %
		Augmentation de l'hypothèse de 1 an	Diminution de l'hypothèse de 1 an
Espérance de vie		4,59 %	(4,02) %

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 13,69 ans (13,67 ans en 2019).

L'analyse des échéances prévues du passif au titre des prestations définies non actualisé se présente comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Moins de 1 an	755	695
De 1 an à 5 ans	3 072	2 795
Plus de 5 ans	15 732	14 824
<b>Total</b>	<b>19 559</b>	<b>18 314</b>

Les cotisations qui devraient être versées aux régimes de retraite pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 s'élèvent à 755 \$.

#### 14. Autres passifs

	Produits différés	Autre	Total
	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2018	6 330	215	6 545
Reclassement aux dettes fournisseurs et charges à payer (note 10)	(6 320)	-	(6 320)
Montants utilisés	(10)	(20)	(30)
Au 31 décembre 2019	-	195	195
Montants utilisés	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>-</b>	<b>195</b>	<b>195</b>

#### 15. Impôt sur le résultat

	2020	2019
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible pour l'exercice	3 106	2 571
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	279	(384)
<b>Total de l'impôt exigible</b>	<b>3 385</b>	<b>2 187</b>
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	1 474	402
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	164	-
Comptabilisation d'actifs d'impôt non comptabilisés antérieurement	-	(541)
<b>Total de l'impôt différé</b>	<b>1 638</b>	<b>(139)</b>
<b>Charge d'impôt</b>	<b>5 023</b>	<b>2 048</b>

**5N PLUS INC.**

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

**(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)**

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de l'impôt sur le résultat comme présenté :

	2020	2019
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	7 209	3 833
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,5 %	26,6 %
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada	1 910	1 020
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes non comptabilisées reportées en avant	1 964	1 013
Comptabilisation d'actifs d'impôt non comptabilisés antérieurement	-	(541)
Charge non déductible (gain non imposable) à des fins fiscales	199	428
Écart de change non déductible (non imposable)	(241)	451
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	141	81
Retenues d'impôt sur les dividendes de groupe	600	-
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	443	(384)
Autre	7	(20)
<b>Charge d'impôt</b>	<b>5 023</b>	<b>2 048</b>

Pour la Société, le taux d'impôt applicable prévu par la loi au Canada correspond aux taux combinés canadiens applicables à la compétence fiscale dont dépend la Société dans l'exercice de ses activités.

**5N PLUS INC.**

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

Actifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Perte reportée en avant	Obligation au titre des prestations de retraite	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	
								Total	Total
Au 31 décembre 2018	\$ 1 121	\$ 1 202	\$ 307	\$ 2 992	\$ 3 606	\$ 1 777	\$ 11 005	\$ (3 133)	\$ 7 872
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	246	(415)	-	143	(180)	(745)	(951)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	432	-	432		
Au 31 décembre 2019	1 367	787	307	3 135	3 858	1 032	10 486	(2 061)	8 425
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	308	271	-	(3 100)	231	73	(2 217)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	271	-	271		
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>1 675</b>	<b>1 058</b>	<b>307</b>	<b>35</b>	<b>4 360</b>	<b>1 105</b>	<b>8 540</b>	<b>(1 751)</b>	<b>6 789</b>

Passifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Débentures convertibles	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	
							Total	Total
Au 31 décembre 2018	\$ 1 778	\$ 139	\$ 578	\$ 762	\$ 142	\$ 3 399	\$ (3 133)	\$ 266
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(285)	(47)	(12)	(783)	37	(1 090)		
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	21	-	21		
Au 31 décembre 2019	1 493	92	566	-	179	2 330	(2 061)	269
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(348)	(92)	-	-	(139)	(579)		
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>1 145</b>	<b>-</b>	<b>566</b>	<b>-</b>	<b>40</b>	<b>1 751</b>	<b>(1 751)</b>	<b>-</b>

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
<b>Début de l'exercice</b>	<b>8 156</b>	7 606
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	271	411
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	<b>(1 638)</b>	139
<b>Fin de l'exercice</b>	<b>6 789</b>	8 156

Des actifs d'impôt différé de néant (3 488 \$ en 2019), inclus à l'état de la situation financière consolidé, reposent sur les bénéficiaires imposables futurs projetés pour les entités qui ont subi une perte au cours de la période considérée.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur le résultat non distribué de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Le total du résultat non distribué s'élevait à 25 592 \$ au 31 décembre 2020 (25 793 \$ en 2019).

Au 31 décembre 2020, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée sont les suivantes :

	\$	Échéance
Royaume-Uni	3 170	Aucune limite
Belgique	51 732	Aucune limite
États-Unis	30 685	Aucune limite
Hong Kong	14 251	Aucune limite
Chine	2 124	2021-2025

Au 31 décembre 2020, la Société comptait d'autres différences temporaires déductibles de 353 \$ à l'égard desquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée (329 \$ en 2019).

## 16. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige un modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit de l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs financiers et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de ses actifs financiers et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer, se rapprochait de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments;
- La juste valeur des instruments dérivés, qui comprennent le swap sur actions et le swap de taux d'intérêt, est calculée à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon une courbe de rendement des taux d'intérêt appropriée, le taux de change et le cours de l'action. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture. Les instruments dérivés tiennent compte du montant estimé que la Société recevra ou aura à payer pour régler les contrats à la date de clôture; et
- La juste valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculée au moyen du taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, aux 31 décembre 2020 et 2019 :

Au 31 décembre 2020				Valeur comptable	Juste valeur
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	30 950	-	30 950	30 950
Créances	-	30 110	-	30 110	30 110
Autres actifs courants	5 950	-	-	5 950	5 950
<b>Total</b>	<b>5 950</b>	<b>61 060</b>	<b>-</b>	<b>67 010</b>	<b>67 010</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	31 671	31 671	31 671
Partie courante de la dette à long terme	-	-	109	109	109
Dettes à long terme	-	-	50 000	50 000	50 000
Passifs financiers dérivés	439	-	-	439	439
<b>Total</b>	<b>439</b>	<b>-</b>	<b>81 780</b>	<b>82 219</b>	<b>82 219</b>

Au 31 décembre 2019				Valeur comptable	Juste valeur
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	20 065	-	20 065	20 065
Créances	-	28 477	-	28 477	28 477
Autres actifs courants	4 862	-	-	4 862	4 862
<b>Total</b>	<b>4 862</b>	<b>48 542</b>	<b>-</b>	<b>53 404</b>	<b>53 404</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	32 066	32 066	32 066
Partie courante de la dette à long terme	-	-	107	107	107
Dettes à long terme	-	-	55 000	55 000	55 000
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>87 173</b>	<b>87 173</b>	<b>87 173</b>

**Hiérarchie de la juste valeur**

La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées pour les évaluations, et ses niveaux se présentent comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix); et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le tableau qui suit présente les instruments financiers, par niveau, évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé :

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Swap sur actions (note 21) <sup>1</sup>	-	5 950	-
Swap de taux d'intérêt (note 11) <sup>2</sup>	-	(439)	-
<b>Total</b>	-	5 511	-

Au 31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Swap sur actions (note 21) <sup>1</sup>	-	4 862	-
<b>Total</b>	-	4 862	-

<sup>1)</sup> En juin 2017, la Société a conclu, avec une grande institution financière canadienne, un swap sur actions en vue de réduire l'exposition de ses bénéficiaires aux fluctuations du cours de son action pour ses régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Aux termes de ce swap, la Société obtient les avantages économiques de l'appréciation du cours de l'action, tout en effectuant des paiements à l'institution financière au titre des coûts de financement engagés par l'institution et de toute moins-value du cours de l'action. Le swap sur actions permet de contrebalancer en partie les fluctuations du cours de l'action de la Société se répercutant sur le coût des régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Au 31 décembre 2020, le swap sur actions visait 2 571 569 actions ordinaires de la Société. La juste valeur de ce dépôt indexé est comptabilisée dans les autres actifs courants.

<sup>2)</sup> En février 2020, la Société a conclu, avec une grande institution financière canadienne, un swap de taux d'intérêt en vue de réduire l'exposition de ses charges financières aux fluctuations du taux LIBOR pour une tranche de sa facilité de crédit (note 11). Aux termes de ce swap de taux d'intérêt, la Société échange les paiements d'intérêts. Selon les modalités du swap, à chaque date de paiement de l'intérêt, la Société recevra ou paiera un montant net correspondant à la différence entre le taux fixe de 1,435 % et son taux LIBOR appliquée à un montant nominal de 25 000 \$.

## 17. Secteurs opérationnels

Les tableaux qui suivent présentent les informations examinées par le principal décideur opérationnel de la Société pour l'évaluation de la performance :

	2020	2019
	\$	\$
Matériaux écologiques	95 708	114 690
Matériaux électroniques	81 484	81 281
<b>Total des produits</b>	<b>177 192</b>	<b>195 971</b>
Matériaux écologiques	11 508	10 993
Matériaux électroniques	26 858	19 581
Siège social et montants non affectés	(9 575)	(8 624)
<b>BAIIA ajusté<sup>1</sup></b>	<b>28 791</b>	<b>21 950</b>
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	3 490	4 079
Charge de rémunération à base d'actions	1 801	2 583
(Produits) coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, montant net (note 26)	(5 577)	-
Pertes de change et au titre de dérivés	2 798	316
Dépréciation des stocks (note 5)	2 411	-
Dépréciation des actifs non courants (note 26)	4 934	-
Amortissement	11 725	11 139
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>7 209</b>	<b>3 833</b>

<sup>1)</sup> Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement, dépréciation des stocks et des actifs non courants, charge de rémunération à base d'actions, (produits) coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, et charges financières.

	2020	2019
	\$	\$
<b>Dépenses en immobilisations</b>		
Matériaux écologiques	6 507	5 284
Matériaux électroniques	1 914	4 000
Siège social et montants non affectés	-	163
<b>Total</b>	<b>8 421</b>	<b>9 447</b>

	2020	2019
	\$	\$
<b>Actifs excluant les actifs d'impôt différé</b>		
Matériaux écologiques	88 355	90 771
Matériaux électroniques	101 807	112 023
Siège social et montants non affectés	29 727	18 723
<b>Total</b>	<b>219 889</b>	<b>221 517</b>

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2020 et 2019 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2020	2019
	\$	\$
Asie		
Chine	7 526	6 305
Japon	3 423	3 361
Autres <sup>1</sup>	35 325	44 063
Amériques		
États-Unis	57 143	53 220
Autres	13 804	13 446
Europe		
Allemagne	18 577	22 300
Belgique	7 043	10 608
Pays-Bas	5 772	9 052
France	5 708	6 600
Autres <sup>1</sup>	18 560	20 166
Autres	4 311	6 850
<b>Total</b>	<b>177 192</b>	<b>195 971</b>

Actifs non courants (excluant les actifs d'impôt différé)	2020	2019
	\$	\$
Asie <sup>1</sup>	9 629	15 447
États-Unis	13 673	15 159
Canada	15 606	18 119
Europe		
Belgique	9 652	9 796
Allemagne	20 434	18 283
<b>Total</b>	<b>68 994</b>	<b>76 804</b>

<sup>1)</sup> Aucun n'excédant 10 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, un client représentait environ 28 % des produits (24 % pour 2019); celui-ci est inclus dans les produits du secteur Matériaux électroniques.

## 18. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2020	2019
	\$	\$
(Augmentation) diminution des actifs :		
Créances	(1 659)	(5 516)
Stocks	13 817	13 522
Impôt sur le résultat à recevoir	(7)	(542)
Autres actifs courants	167	(582)
Diminution des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 297)	(15 567)
Impôt sur le résultat à payer	(46)	(4 358)
<b>Variation nette</b>	<b>10 975</b>	<b>(13 043)</b>

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

b) Le rapprochement des actifs/passifs découlant des activités de financement se présente comme suit :

	Variations hors trésorerie						31 décembre 2020
	31 décembre 2019	Flux de trésorerie	Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur	Fonds de roulement hors trésorerie	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	55 107	(5 000)	-	2	-	-	50 109
Swap de taux d'intérêt	-	-	-	-	439	-	439
Obligations locatives	6 236	(1 598)	246	26	-	448	5 358
<b>Total du passif net découlant des activités de financement</b>	<b>61 343</b>	<b>(6 598)</b>	<b>246</b>	<b>28</b>	<b>439</b>	<b>448</b>	<b>55 906</b>

	Variations hors trésorerie						31 décembre 2019
	31 décembre 2018	Flux de trésorerie	Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur	Fonds de roulement hors trésorerie	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	30 175	24 925	-	7	-	-	55 107
Déventures convertibles <sup>1</sup>	18 571	(19 259)	496	192	-	-	-
Swap de devises <sup>1</sup>	197	-	-	-	(197)	-	-
Obligations locatives	-	(1 605)	296	41	-	7 504 <sup>2</sup>	6 236
Produits différés	6 330	-	-	-	-	(6 330)	-
<b>Total du passif net découlant des activités de financement</b>	<b>55 273</b>	<b>4 061</b>	<b>792</b>	<b>240</b>	<b>(197)</b>	<b>1 174</b>	<b>61 343</b>

<sup>1)</sup> Les règlements des intérêts sont reflétés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

<sup>2)</sup> Comportaient un montant de 7 152 \$ à la suite de l'adoption d'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

c) Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2020	2019
	\$	\$
Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	775	1 012
Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	1 012	469
Exclusion d'un montant reclassé des autres passifs aux dettes fournisseurs et charges à payer à la suite de la conclusion d'une nouvelle entente avec un client (notes 10 et 14)	-	6 320
Exclusion des ajustements comptabilisés au moment de l'adoption d'IFRS 16 :		
Ajustement des actifs au titre de droits d'utilisation	-	7 152

## 19. Capital-actions

Autorisé :

- Un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action; et
- Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucune action privilégiée n'avait été émise.

Le 5 mars 2020, la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités de la Société, dans le cadre de laquelle la Société a le droit de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 2 000 000 d'actions ordinaires du 9 mars 2020 au 8 mars 2021. En 2020, la Société a racheté et annulé 1 750 428 actions ordinaires à un prix moyen de 1,26 \$ pour un montant total de 2 206 \$. Un montant de 126 \$ a été comptabilisé en diminution du capital-actions, et le solde de 2 080 \$ a été porté en diminution du déficit.

Le 27 février 2019, la Bourse de Toronto a approuvé l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités de la Société, dans le cadre de laquelle la Société avait le droit de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 515 926 actions ordinaires du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 29 février 2020. En 2019, la Société a racheté et annulé 1 696 733 actions ordinaires à un prix moyen de 2,35 \$ pour un montant total de 3 990 \$. Un montant de 101 \$ a été comptabilisé en diminution du capital-actions, et le solde de 3 889 \$ a été porté en diminution du déficit.

Le 11 février 2019, les actionnaires de la Société ont approuvé une résolution spéciale selon laquelle le capital déclaré des actions ordinaires de 5N Plus peut être réduit et porté à 5 000 \$, et le montant de la réduction peut être ajouté au surplus d'apport de la Société, conformément au paragraphe 38(1) de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (« réduction du capital déclaré »). Par conséquent, le capital-actions a été réduit, et le surplus d'apport a été augmenté de 338 478 \$. Cette opération n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

## 20. Résultat par action

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

Numérateurs	2020	2019
	\$	\$
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus</b>	<b>2 186</b>	1 785
<b>Résultat net pour l'exercice</b>	<b>2 186</b>	1 785
Dénominateurs	2020	2019
<b>Nombre moyen pondéré d'actions – de base</b>	<b>82 431 659</b>	83 777 410
Effet dilutif :		
Options sur actions	36 380	181 689
<b>Nombre moyen pondéré d'actions – dilué</b>	<b>82 468 039</b>	83 959 099

Au 31 décembre 2020, 301 600 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société.

Au 31 décembre 2019, 391 791 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société.

## 21. Rémunération à base d'actions

### Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « régime ») pour remplacer le régime d'unités d'actions restreintes précédent, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus compétentes pour agir à titre d'employés, d'administrateurs ou de dirigeants de la Société et de ses entreprises liées et de promouvoir un meilleur alignement des intérêts entre ces employés, ces administrateurs, ces dirigeants et les actionnaires de la Société. Le régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquiescent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquiescent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Dans le cas d'un licenciement motivé par la Société ou d'une démission volontaire du participant avant la fin d'un cycle de rendement, toutes les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance, à la date à laquelle le participant est informé de son licenciement ou démissionne.

Dans le cas d'une cessation d'emploi non motivée par la Société, par exemple, si le participant est considéré comme étant en congé d'invalidité à long terme ou si le participant prend sa retraite avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquies à la date de la cessation d'emploi sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin du cycle de rendement et toutes les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance.

Dans le cas du décès du participant avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquies sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin de l'exercice précédant le décès du participant et toutes les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance.

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le régime s'élève à 5 000 000. Les actions ordinaires relatives aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement devant être réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires, mais qui ont fait l'objet d'une renonciation ou qui ont été annulées ou réglées au comptant, doivent être disponibles pour les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement pouvant être attribuées par la suite aux termes de ce régime. Aucune unité d'actions restreinte ou unité d'actions liée au rendement devant être réglée au moyen de l'émission d'actions ordinaires ne peut être attribuée à un participant sauf si le nombre d'actions ordinaires : a) émises à des « initiés » au cours d'une période de un an donnée; et b) pouvant être émises à des « initiés » en tout temps aux termes du régime, ou en combinaison avec d'autres régimes de rémunération fondés sur des actions de la Société, ne peut dépasser 10 % du nombre total des actions ordinaires émises et en circulation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, dans le cadre du régime, la Société a attribué 234 770 unités d'actions restreintes (248 543 pour 2019), elle en a réglé 322 540 (1 157 099 pour 2019) et 41 250 unités d'actions restreintes ont été annulées par déchéance (81 042 pour 2019). Au 31 décembre 2020, 735 408 unités d'actions restreintes étaient en circulation (864 428 pour 2019) dans le cadre du régime.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société n'a attribué aucune unité d'action liée au rendement (430 000 pour 2019) et elle en a réglé 168 300 (165 000 pour 2019). Au 31 décembre 2020, 596 700 unités d'actions liées au rendement étaient en circulation (765 000 pour 2019).

**Régime de droits à l'appréciation d'actions**

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers, qui a été légèrement modifié le 7 novembre 2012 par la Société et est devenu un régime de droits à l'appréciation d'actions qui permet à la Société d'attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés étrangers qui y sont admissibles des options sur actions fictives. Les droits à l'appréciation d'actions ont généralement une durée de six ans et s'acquièrent de façon égale sur une période de quatre ans à raison de 25 % par année à compter de l'exercice suivant la date d'attribution des droits à l'appréciation d'actions. Le montant versé en trésorerie est égal à la somme des différences positives entre le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'exercice et le prix d'attribution de chaque droit à l'appréciation d'actions racheté.

Les variations des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passées en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a attribué 450 542 droits à l'appréciation d'actions (177 849 pour 2019), elle n'en a réglé aucun (31 651 pour 2019), 35 000 ont expiré (15 000 pour 2019) et aucun n'a été annulé par déchéance (67 502 pour 2019). Au 31 décembre 2020, 1 257 700 droits à l'appréciation d'actions étaient en circulation (842 158 en 2019).

**Régime d'unités d'actions différées**

Le 7 mai 2014, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées, qui permet à la Société d'attribuer des unités d'actions fictives à des administrateurs et à des membres de la direction et employés clés désignés par le conseil, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder des personnes possédant la meilleure combinaison de compétences et d'expérience pour siéger au conseil d'administration de la Société ou pour intégrer l'équipe de direction. Les unités d'actions différées s'acquièrent en totalité à leur date d'attribution (sauf les 400 000 unités d'actions différées attribuées au chef de la direction de la Société le 2 mars 2016 dont les droits ont été acquis le 2 mars 2019) et sont payables au comptant à la date à laquelle le bénéficiaire désigné cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société. Le montant versé au comptant est égal au cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de paiement des unités d'actions différées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a attribué 289 454 unités d'actions différées (529 985 pour 2019) et elle en a réglé 318 939 (aucune pour 2019). Au 31 décembre 2020, 2 004 895 unités d'actions différées étaient en circulation (2 034 380 en 2019).

**Régime d'options d'achat d'actions**

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en remplacement de l'ancien régime (l'« ancien régime ») qui avait été adopté en octobre 2007. Les conditions des deux régimes sont les mêmes, sauf que le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000 dans le nouveau régime. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice des options attribuées en vertu de l'ancien régime ne pouvait dépasser 10 % de l'ensemble des actions émises de la Société au moment de l'attribution des options. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2020 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	932 041	2,58	1 490 541	2,32
Attribuées	86 240	2,10	123 016	3,43
Exercées	-	-	(488 500)	1,98
Annulées par déchéance	(133 681)	2,43	(193 016)	2,61
Expirées	(212 000)	4,03	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	672 600	2,09	932 041	2,58
Exercables à la fin de l'exercice	472 975	1,94	632 360	2,65

Le tableau suivant présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2020 :

	Prix d'exercice		Nombre d'options	
	Bas \$ CA	Élevé \$ CA	Exercables	En circulation
Mars 2021	2,40	2,40	84 500	84 500
Mars 2022	1,65	1,65	242 500	242 500
Février 2023	1,75	1,75	97 000	131 000
Février 2024	2,71	2,71	33 770	67 539
Mars 2025	3,43	3,43	15 205	60 821
Mars 2026	2,10	2,10	-	86 240
			472 975	672 600

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque.

Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs moyennes à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

	2020	2019
Volatilité prévue du cours de l'action	44 %	48 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	1,10 %	1,81 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	0,74 \$ CA	1,35 \$ CA

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions comptabilisée à l'état du résultat net consolidé pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

Charge	2020	2019
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	635	759
Unités d'actions liées au rendement	312	495
Droits à l'appréciation d'actions	479	(49)
Unités d'actions différées	1 334	(23)
Options sur actions	65	152
Swap sur actions	(1 024)	1 249
<b>Total</b>	<b>1 801</b>	<b>2 583</b>

En juin 2017, la Société a conclu un swap sur actions en vue de réduire l'exposition de ses bénéficiaires aux fluctuations du cours de son action, étant donné que cette exposition a une incidence sur l'évaluation des unités d'actions différées, des unités d'actions liées au rendement, des unités d'actions restreintes et des droits à l'appréciation d'actions. La juste valeur de ce dépôt indexé est comptabilisée dans les autres actifs courants. Toute autre variation de la juste valeur est comptabilisée dans la charge de rémunération à base d'actions (note 16).

Les montants suivants ont été comptabilisés :

Passif	2020	2019
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	1 167	1 040
Unités d'actions liées au rendement	994	1 109
Droits à l'appréciation d'actions	1 046	560
Unités d'actions différées	4 522	3 515
<b>Total</b>	<b>7 729</b>	<b>6 224</b>
Valeur intrinsèque des unités dont les droits étaient acquis	5 668	4 599

## 22. Engagements et éventualités

### Engagements

Au 31 décembre 2020, dans le cours normal des activités, la Société avait conclu des lettres de crédit d'un montant de 699 \$ (430 \$ en 2019).

### Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

## 23. Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont réglés en trésorerie.

### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

	2020	2019
	\$	\$
Salaires	2 482	2 121
Rémunération à base d'actions et autres	2 504	1 153
<b>Total</b>	<b>4 986</b>	<b>3 274</b>

## 24. Gestion du risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

#### a) Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues, de certaines charges d'exploitation et de dettes locales libellées en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2020 :

	2020					
	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	HKD	Autre
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 617	\$ 2 516	\$ 548	\$ 230	\$ 48	\$ 203
Créances	616	7 459	-	2 187	-	239
Autres actifs courants	5 950	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(11 338)	(6 483)	(380)	(668)	(111)	(1 485)
Dettes à long terme	(109)	-	-	-	-	-
Obligations locatives	(342)	(707)	-	-	(173)	(9)
<b>Actifs (passifs) financiers nets</b>	<b>(4 606)</b>	<b>2 785</b>	<b>168</b>	<b>1 749</b>	<b>(236)</b>	<b>(1 052)</b>

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2020 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	2020					
	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	HKD	Autre
Raffermissement de 5 %	(230)	139	8	87	(12)	(53)
Affaiblissement de 5 %	230	(139)	(8)	(87)	12	53

À l'occasion, la Société peut conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2020, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

## b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme, constituées de créances subordonnées, soient à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 250 \$ sur le résultat net de la Société sur une période de 12 mois en fonction des soldes impayés au 31 décembre 2020.

En février 2020, la Société a conclu, avec une grande institution financière canadienne, un swap de taux d'intérêt en vue de réduire l'exposition de ses charges financières aux fluctuations du taux LIBOR pour une tranche de sa facilité de crédit (note 11). Aux termes de ce swap de taux d'intérêt, la Société échange les paiements d'intérêts. Selon les modalités du swap, à chaque date de paiement de l'intérêt, la Société recevra ou paiera un montant net correspondant à la différence entre le taux fixe de 1,435 % et son taux LIBOR appliquée à un montant nominal de 25 000 \$.

## c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

De nombreux secteurs de l'économie mondiale sont perturbés par la pandémie de COVID-19 et, par conséquent, quelques clients de la Société le sont également. La Société a renforcé ses mesures des contrôles strictes sur le crédit, notamment en surveillant plus étroitement les clients qui ont été durement touchés par la pandémie.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Le taux de pertes attendues de la Société est estimé à la lumière des pertes de crédit subies au cours des trois exercices précédant la fin de la période. Les taux de pertes historiques sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société. Dans le passé, la Société n'a pas subi de pertes importantes relativement à ses créances clients. Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à la fin de chaque période et la variation comptabilisée pour chaque période sont négligeables.

Le tableau qui suit présente les créances clients en souffrance :

	2020	2019
	\$	\$
Non en souffrance	23 093	20 475
En souffrance depuis plus de 30 jours	230	3 679
En souffrance depuis plus de 60 jours	51	683
Valeur comptable brute	23 374	24 837
Correction de valeur pour pertes	(146)	(120)
<b>Total des créances clients</b>	<b>23 228</b>	<b>24 717</b>

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau suivant présente un résumé des variations du compte de correction de valeur pour pertes au titre des créances clients :

	2020	2019
	\$	\$
<b>Début de l'exercice</b>	<b>120</b>	97
Augmentation au cours de l'exercice	29	26
Créances clients irrécouvrables sorties du bilan au cours de l'exercice	(3)	(3)
Montants inutilisés repris	-	-
<b>Fin de l'exercice</b>	<b>146</b>	120

La correction de valeur pour pertes est incluse dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et est présentée nette des montants repris au titre de corrections de valeur de périodes antérieures.

Les montants imputés au compte de correction de valeur pour pertes sont habituellement sortis lorsqu'on ne s'attend raisonnablement pas à les recouvrer.

Les contreparties aux instruments financiers peuvent également exposer la Société à des pertes de crédit si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2020.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2020 :

	2020						
	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	31 671	31 671	-	-	-	-	31 671
Dettes à long terme	50 109	2 179	26 803	1 670	25 418	-	56 070
Obligations locatives	5 358	1 457	719	463	343	3 882	6 864
<b>Total</b>	<b>87 138</b>	<b>35 307</b>	<b>27 522</b>	<b>2 133</b>	<b>25 761</b>	<b>3 882</b>	<b>94 605</b>

## 25. Gestion du capital

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

La Société surveille son capital en fonction du ratio dettes/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (comprenant la dette à long terme dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Toute nouvelle mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, les ratios dettes/capitaux propres se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Dette à long terme, y compris la partie courante	50 109	55 107
Total de la dette	50 109	55 107
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(39 950)	(20 065)
Dette nette	10 159	35 042
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	118 376	117 297
<b>Ratio dettes/capitaux propres</b>	<b>9 %</b>	<b>30 %</b>

## 26. Charges, classées par nature

Les charges, classées par nature, se composent de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Salaires <sup>1</sup>	34 535	35 610
Charge de rémunération à base d'actions (note 21)	1 801	2 583
Dépréciation des stocks (note 5)	2 411	-
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	8 805	8 649
Dépréciation des actifs non courants <sup>2, 3</sup>	4 934	-
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	1 451	1 470
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 8)	1 469	1 020
Amortissement des autres actifs	177	173
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(64)	(32)
Frais de recherche et de développement, déduction faite du crédit d'impôt	1 930	1 822
(Produits) coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, montant net <sup>2, 3</sup>	(5 577)	-

<sup>1</sup>) Réduits d'un montant de 1 166 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 du fait de la Subvention salariale d'urgence du Canada. Au 31 décembre 2020, il n'y avait aucun solde en cours au titre des produits différés ou des montants à recevoir en lien avec cette subvention.

<sup>2</sup>) Au cours du troisième trimestre de 2020, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 2 512 \$ à l'égard de ses actifs non courants (989 \$ pour les terrains et bâtiments et 1 523 \$ pour le matériel de production), laquelle se rattache au secteur Matériaux électroniques et rend compte de l'évaluation de la valeur comptable en lien avec la fermeture prévue d'une filiale de la Société établie en Asie. Cette décision a été prise uniquement en raison de la conjoncture économique défavorable découlant de changements soudains dans le cadre réglementaire et du manque de cohérence dans les pratiques de mise en application.

De plus, une provision pour coûts de restructuration de 2 339 \$ a été comptabilisée conformément à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, laquelle comprend les coûts liés à des indemnités de départ et d'autres coûts associés à la fermeture du site.

<sup>3</sup>) Au cours du troisième trimestre de 2020, la Société a comptabilisé des produits non récurrents de 8 000 \$ découlant d'un acte de résiliation d'une entente d'approvisionnement avec un fournisseur, déduction faite des coûts qui y sont liés de 84 \$.

En même temps, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 2 422 \$ à l'égard de ses actifs non courants pour rendre compte de l'évaluation de la valeur comptable d'une partie du matériel de production du site touché par la résiliation de l'entente.

## 27. Événement postérieur à la date de clôture

Le 12 janvier 2021, la Société a annoncé avoir conclu une entente stratégique avec Microbion Corporation (« Microbion »), visant à contribuer au développement de la nouvelle catégorie d'antibiotiques et d'agents antibiofilms de Microbion. En vertu de cette entente, 5N Plus a acquis les droits de fabrication du principe actif d'un médicament et sera également responsable de la production des ingrédients pharmaceutiques actifs (« IPA ») dérivés du bismuth qui sont nécessaires à la fabrication de la nouvelle famille de médicaments de Microbion en cours de développement, notamment le pravibismane, l'IPA du médicament phare de Microbion. L'entente prévoit que Microbion conserve la responsabilité du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits médicamenteux finis qui sont en cours d'élaboration. En même temps, la Société a acquis une participation minoritaire pour un montant de 2 000 \$.